

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bourgogne Franche-Comté</b>		
AVIS N° 2020 – 11		
Date validation officielle : 15/10/2020	<b>Objet</b> : Listes des espèces déterminantes ZNIEFF Amphibiens, Reptiles, Mammifères et Oiseaux	<b>Vote</b> : unanimité

#### **Examen par le Groupe de travail « ZNIEFF » du CSRPN**

Le groupe de travail s'est réuni le 4 septembre 2020 pour examiner les listes d'espèces déterminantes ZNIEFF pour les groupes suivants : Amphibiens, Reptiles, Mammifères (dont chiroptères), Oiseaux. Ces éléments ont été présentés par Gwladys BUFFAT, représentant la DREAL, et Vincent VILCOT, représentant la SHNA, secrétariat scientifique pour l'inventaire des ZNIEFF en Bourgogne.

#### **Examen par l'assemblée plénière du CSRPN**

Lors de la séance plénière du 15 octobre 2020, les membres du CSRPN ont entendu la présentation de Gwladys BUFFAT (DREAL).

#### **Considérant :**

- que ces listes respectent le guide méthodologique national pour l'inventaire en continu des ZNIEFF (2014),
- les avis CSRPN :
  - 2018-13 du 11 décembre 2018 sur les listes d'espèces déterminantes à échelle BFC ,
  - 2019-01 du 21 mars 2019 sur la méthodologie (arbre de détermination) pour sélectionner les espèces jugées déterminantes ;
- les remarques du groupe de travail du 4 septembre 2020 et notamment qu'une espèce déterminante n'entraîne pas forcément à elle seule la création d'une ZNIEFF ;
- que les listes seront révisées régulièrement au regard de l'évolution des connaissances sur les taxons, notamment de l'évolution des listes rouges régionales d'espèces menacées ;
- les échanges en séance, conduisant notamment à des ajustements sur les Amphibiens, Reptiles et Mammifères (retrait de plusieurs espèces du statut "Déterminantes strictes", réévaluation du statut de certaines espèces entre "Déterminantes sous conditions" et "déterminantes strictes") ;
- l'absence de disponibilité pour échanger sur les Oiseaux ;

#### **Le CSRPN :**

- valide les listes des espèces déterminantes pour les Amphibiens, Reptiles et Mammifères, telles que présentées en annexe de cet avis,
- reporte l'examen de la liste des espèces déterminantes pour les Oiseaux en séance plénière suivante,

**Le CSRPN émet un avis favorable.**

Le Président du CSRPN  
Vincent GODREAU

  
V. GODREAU